

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 164 autorisant M. Mazarguil, adjoint des servi ces civils de classe exceptionnelle, à infliger des sanctions administratives.

n° 164

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
3 mars 1945

Numéro JO  
n° 3 du 01/03/1945

Date du numéro  
1 mars 1945

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu le décret du 15 novembre 1924 portant réglementation des sanctions de police administrative

**Vu**le decret du 11 novembre 1944 abro geant à la Côte Française des Somalis le décret du 4 février 1943. promulgué par arrêté n° 712 du 24 novembre 1944.

### TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Le pouvoir d'infliger des sanctions prévues par le décret du 15 novem bre 1924 est délégué à M. Mazarguil, adjoint des services civils de classe exceptionnelle, en cas d'empêchement du Commandant de cercle de Djibouti et dans ce cas seulement. Djibouti, le 3 mars 1945.